



Prométerre MAG

N° 6 Avril 2020

Bulletin trimestriel de Prométerre

Association vaudoise
de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1-3
1006 Lausanne
www.prometerre.ch

Coronavirus

LA «VULG'» EN DIGITAL p. 4

Edito:

PA 22+, échec et mat p. 3

Prométerre face
à la crise sanitaire pp. 2-3

Commercialisation:
gare à l'improvisation p. 5

Enquête conjoint-e-s:
le cercle familial évolue p. 6



Coronavirus

«Prométerre fonctionne et est assez solide pour affronter cette crise»

Propos recueillis
par Grégoire Nappey, Prométerre

Respectant les directives des autorités, Prométerre a rapidement revu son organisation en systématisant, à quelques exceptions près, le télétravail. Luc Thomas, directeur, évoque les effets de cette crise sanitaire, sur l'association et sur l'agriculture...

Quel est le message le plus important que vous avez envie d'adresser à vos membres?

La Suisse est un pays riche. Elle a les ressources nécessaires pour surmonter une telle crise et surtout pour préserver la situation des plus vulnérables. Ceci suppose que chacun, à son échelle, se comporte

de façon responsable, avec solidarité, discipline et altruisme. Nous, Prométerre, devons tout mettre en œuvre pour continuer à remplir notre mission, tout en préservant la santé de nos collaborateurs et de nos partenaires; autrement dit, en appliquant strictement les directives des autorités.

Comment tournez-vous durant cette période particulière?

Nous avons adopté comme principe que tout ce qui peut être télétravaillé doit l'être. C'est le meilleur moyen de concilier les exigences professionnelles et de sécurité. L'équipe du service informatique a su anticiper et développer des solutions efficaces, sans lesquelles cette organisation serait impossible.

Les prestations sont-elles assurées malgré tout?

Même si chacun fait de son mieux, il ne faut pas s'attendre à la même réactivité ou productivité. Ceci dit, le suivi administratif est assuré. Côté Département assurances, tous les services sont disponibles. Et c'est indispensable car bon nombre d'entre eux sont essentiels à l'agriculture. Sans indemnités journalières ni paiement de rentes en cas d'accident, de maladie ou de retraite, ce sont des «salaires»

qui ne seraient pas versés. Idem dans l'assurance de protection juridique: malgré les dispositions particulières prises actuellement, l'agriculture n'est plus protégée contre d'éventuels litiges sans respect des délais.

Quid de la main d'œuvre?

C'est là que réside sans doute le plus de questions et d'attentes. A ce sujet, Prométerre tient à jour sur son site internet un article qui répond aux questions les plus fréquentes. A consulter avant de nous appeler! Pour les informations supplémentaires, les inspecteurs-conseillers du Département assurances se tiennent à disposition. Par ailleurs, le dépannage agricole et familial demeure opérationnel dans son cadre habituel, mais aussi comme ressource à des situations causées par le virus.

Et du côté services et conseils?

La réalisation des dossiers en cours par les conseillers est assurée. Les contacts sont dorénavant pris par téléphone ou mail; s'il faut un passage sur le terrain, il est effectué sans le client. Les nouvelles demandes sont enregistrées et traitées «à distance». Toutes les visites de culture ont été annulées pour l'instant. Mais pendant que le virus sévit, la nature n'attend

pas! Nous avons donc imaginé des solutions pour assurer une veille technique sur le terrain (*lire en page 4*).

Pour les producteurs qui dépendent des marchés et de la restauration, le coup est dur...

C'est vrai, et nous avons cherché des solutions. La plateforme Agrix a été repensée afin de mettre en relation les vendeurs et acheteurs de produits agricoles. L'Office de crédit explore toutes les possibilités (proposées par le Conseil fédéral et présentes dans la législation agraire notamment) utiles aux producteurs pour passer le cap (reports de remboursement, cautionnements, etc.). Dans ce domaine également, des informations à jour figurent sur notre site. Enfin, même si notre service traiteur est à l'arrêt, notre magasin de La Halle, à Lausanne, est ouvert. De plus, notre service en ligne de livraison à domicile, précieux pour les personnes ne pouvant se déplacer, connaît un immense succès (*lire en page 5*).

La direction et les organes de Prométerre sont-ils impactés?

L'enjeu est de pouvoir prendre les décisions assurant la continuité opérationnelle de nos activités, tout en garantissant le respect des statuts et des normes sanitaires. Nous avons ainsi annulé les réunions dont les ordres du jour peuvent être traités autrement, comme les conseils d'administration des filiales, et trouvé d'autres issues pour le bon fonctionnement des organes de l'association.

Outre les aspects de santé publique, cette crise représente-t-elle un danger pour Prométerre?

Non, pour autant bien enten-

du qu'elle ne perdure pas. Nous sommes solides, notamment financièrement. Nous avons les moyens d'affronter le trou d'air important que cette situation fait subir à l'économie et qui aura bien sûr des répercussions pour nous. Mais cette robustesse de Prométerre permet d'éviter d'entretenir des craintes sur notre pérennité et celle de nos activités.

L'épidémie a-t-elle des conséquences sur l'agriculture cantonale et nationale?

S'il faut reconnaître un mérite à ce coronavirus, c'est celui de souligner l'importance de l'économie de proximité, en particulier la fourniture de biens essentiels comme l'alimentation. Les citoyens réalisent qu'il est vital de pouvoir compter sur une production agricole locale. L'agriculture doit cependant se garder d'instrumentaliser la situation! Par ailleurs, il est clair que des secteurs de production vont souffrir, en particulier la vitiviniculture, déjà en situation tendue et frappée de plein fouet par la fermeture des établissements publics et l'annulation des manifestations. Même préoccupation pour ceux qui écoulaient leur production via les marchés de rue ou la restauration. Notre travail est de favoriser la mise en place de canaux de vente alternatifs. Nous saluons les mesures prises par la Confédération et le Canton pour garantir la sécurité sanitaire de la population, mais également venir en aide aux entreprises frappées de plein fouet par ce cataclysme. Prométerre à l'échelle cantonale, et l'Union suisse des paysans sur le plan national, travaillent en collaboration avec les autorités afin de garantir le meilleur niveau possible d'auto-provisionnement et la viabilité des producteurs.

EDITO



Attention au grand écart

Luc Thomas

Le message sur la politique agricole 2022+ ne suscite pas l'enthousiasme, même s'il comporte des éléments positifs. Sa principale faiblesse a trait à ses répercussions prévisibles sur le taux d'auto-provisionnement et le revenu sectoriel.

De l'aveu même de ses auteurs, le projet conduirait à une réduction du taux d'auto-provisionnement qui, en valeur nette, franchirait la barre symbolique des 50%. C'est évidemment tout à fait contraire à la volonté populaire qui a plébiscité l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Contraire également à l'engagement pris à l'époque devant le Parlement par le prédécesseur de Guy Parmelin de ne pas affaiblir notre autonomie alimentaire. Enfin, si besoin était, la crise du coronavirus est malheureusement là pour rappeler la nécessité de mener une politique qui garantisse une production agricole indigène aussi diversifiée et substantielle que possible.

L'agriculture ne peut pas se satisfaire non plus d'une réforme qui conduirait à la diminution du revenu du secteur, alors même qu'on exige d'elle davantage de prestations, notamment en ce qui concerne la préservation des ressources et la promotion de la biodiversité. Il n'est donc pas admissible que l'enveloppe des paiements directs soit réduite, aussi modestement soit-il. Elle devrait au contraire être augmentée en proportion des prestations additionnelles demandées. Un autre point sensible concerne le marché, puisque c'est encore et toujours à travers la vente de ses produits que l'agriculture réalise 80% de son chiffre d'affaires et, partant, l'essentiel de son revenu. Or, la stratégie qualité sur laquelle les acteurs du secteur agro-alimentaire disent vouloir miser peine à produire des effets tangibles au bénéfice de la production primaire. En d'autres termes, le retour de valeur ajoutée au profit de l'agriculture est encore et toujours insuffisant. PA 22+ demeure étonnamment muette sur cette question pourtant essentielle.

La crise du coronavirus rappelle la nécessité d'avoir une production agricole indigène diversifiée et substantielle

En définitive, le reproche majeur que l'on doit faire à ce projet est d'éviter le problème de fond, qui a certes toujours été celui de l'agriculture suisse, mais qui s'accroît avec l'évolution des attentes de la société et la globalisation des marchés. D'un côté, on exige de sa part le respect de standards toujours plus élevés qui augmentent ses coûts – déjà plus importants qu'ailleurs en raison de la cherté helvétique. De l'autre, l'agriculture subit la pression croissante des importations de produits bon marché, élaborés selon des normes et à des conditions moins contraignantes et moins onéreuses que les siennes. En gymnastique, cela s'appelle faire le grand écart. Malheureusement, PA 22+ ne donne aucune indication sur les dispositions à prendre pour permettre à l'agriculture de maîtriser l'exercice.



Pandémie Le digital rend service à la vulgarisation

Céline Rochat, Prométerre



Les cours et visites de culture ont été mis en suspens, impératifs de santé publique obligent. Sur le terrain, Proconseil innove.

Comme toutes les activités regroupant plus de cinq personnes, les actions de la vulgarisation agricole souffrent de la présence massive du coronavirus en Suisse (lire aussi en pages 2 et 3). Afin de suivre les recommandations émises par la Confédération et le Canton, Proconseil a suspendu toutes ses séances de terrain. Les cours et visites de culture sont ainsi annulés jusqu'à nouvel avis. «Cela ne signifie nullement que nous avons mis nos conseils entre parenthèses, avertit Edouard Chollet, responsable du groupe production végétale au sein de Proconseil. Bien au contraire: c'est l'occasion d'innover et de tester de nouvelles manières de transmettre les connaissances.»

Ainsi, la vulgarisation, historiquement pratiquée bottes aux pieds, investit le champ numérique. «Nous avons créé des groupes WhatsApp de visites de culture. L'objectif est de diffuser le conseil de terrain, comme ce serait le cas si nous nous retrouvions dans la campagne avec les agriculteurs.» Concrètement, le conseiller agricole se rend seul dans des parcelles, puis fait part de ses observations via la messagerie instantanée, grâce à des textes, des photos mais également de petites vidéos lorsque la situation le justifie. «Il peut par exemple attirer l'attention des exploitants sur une attaque de ravageurs et indiquer les précautions à prendre», précise Edouard Chollet. Qui espère que les agriculteurs profiteront de cette solution alternative: «Le but est qu'ils interagissent et posent leurs questions, mais aussi qu'ils partagent leurs observations et leurs pratiques, exactement comme lors des rencontres dans les cultures.» Et que ce soit en présence physique ou numérique, le rôle de médiateur que porte le conseiller agricole demeure.

Des groupes d'intérêt, comme par exemple les groupes pâturage, réduction des antibiotiques ou homéopathie, fonctionnent de la même façon: échanges de messages via l'application de messagerie et transmission de



Distance sociale oblige, les groupes d'intérêts et visites de culture désertent le terrain et migrent vers WhatsApp.

documents par mail. Une note précisant les règles des groupes WhatsApp est disponible sur le site internet de Prométerre. «Au cas où un agriculteur n'est pas intégré à un groupe et qu'il le souhaite, qu'il n'hésite pas à appeler Proconseil», recommande Edouard Chollet.

Prométerre sur YouTube

Les conseillers restent joignables par téléphone ou téléconférence pour dispenser des renseignements individuels, quel que soit le domaine d'activité (production végétale ou animale, viticulture, gestion). En cas de besoin, les exploitants sont invités à contacter les secrétariats de Proconseil qui se chargent de coordonner les demandes.

Le bulletin *Du côté des champs*, qui avait été mis en pause, va

Et le conseil viticole?

Les informations viticoles sont accessibles dans la newsletter bio, ainsi que dans le bulletin viticulture et œnologie, envoyé directement aux viticulteurs. Le conseil de saison en viticulture, publié dans l'Agri, demeure. En outre, les vignerons peuvent contacter les conseillers viticoles directement sur le courriel viticulture@prometerre.ch.

reprendre vie. Outre sa publication dans l'Agri, il sera disponible sur le site de Prométerre. Des sujets tels que le désherbage mécanique des céréales, la mise en place et le sarclage des cultures de printemps en agriculture de conservation, la fumure localisée ou les thés de compost y seront abordés. Le bulletin grandes cultures rédigés par la Station de protection des plantes, édité par la DGAV, permet aussi de se renseigner sur l'évolution sanitaire des cultures.

D'autres mesures sont envisagées par Proconseil, à l'instar de la création de vidéos plus abouties sur les techniques innovantes. «C'est un projet que nous aimerions développer une fois que nous aurons paré à l'urgence», confirme Edouard Chollet. Si des agriculteurs pensent à des sujets potentiels, qu'ils n'hésitent pas à

nous en faire part.» Pour publier ces productions, et bien d'autres, Prométerre s'est dotée d'une chaîne YouTube officielle. «Nous y créons des playlists permettant aux internautes d'accéder facilement aux contenus qu'ils souhaitent visionner», confirme Grégoire Nappey, responsable de la communication.

Essais semés, congrès annulé

Sur le terrain, la mise en place des essais pour cette saison est assurée. Par contre, le 8e Congrès international pour l'agriculture de conservation, prévu à Berne, du 29 juin au 2 juillet a été annulé. Idem pour la journée technique Swissno-till du 2 juillet, à Berne.

Proconseil

021 614 24 30

www.prometerre.ch

Marchandise et main d'œuvre sur Agrix

Les exploitants ne pratiquant pas la vente directe peuvent désormais utiliser Agrix pour mettre en marché leur production de fruits, légumes, viandes et produits secs. La plateforme a été adaptée pour que ceux qui ne peuvent plus écouler leur marchandise dans les marchés en plein air et les établissements publics puissent trouver des relais auprès de commerces à la ferme déjà existants ou d'autres professionnels. Les particuliers peuvent eux commander

leurs victuailles via terre-vaudoise.ch ou des plateformes comme mon-producteur.ch ou a-la-ferme.ch. Une page emploi, visant à combattre la pénurie de main d'œuvre agricole, permet aux exploitants agricoles recherchant des employé-e-s d'y publier leurs offres, alors que les personnes se retrouvant au chômage partiel désirant travailler peuvent s'y inscrire. Les annonces sont actuellement gratuites. www.agrix.ch (CROC)

Formation Apprendre à bien vendre ses produits

Céline Rochat, Prométerre

Commercialiser sa production nécessite diverses compétences. Afin d'accompagner les agriculteurs dans cette démarche, Proconseil a développé toute une série de formations courtes dans le domaine.

Finis les temps où l'on pouvait proposer des pots de yogourts sans date de péremption, des biscuits dans un emballage dépourvu d'informations sur la composition ou de la farine sans étiquette. «La commercialisation fait partie intégrante du métier de paysan», confirme Aurélie Daiz-Racloz. La consultante en commercialisation et circuit courts alimentaires pour Proconseil n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il s'agit d'évoquer le sujet de la valorisation des produits agricoles, que ce soit par le biais de la vente directe ou de tout autre canal de proximité. «Avant de démarrer, il est important de prendre le temps d'évaluer sa situation et d'avoir tous les éléments en main pour poser sa stratégie. La commercialisation en circuit court nécessite des connaissances et est entourée de règles à respecter impérativement si l'on veut connaître le succès et durer dans ce domaine.»

Hygiène, étiquetage, auto-contrôle, politique de prix... Les aspects-clés de la commercialisation, qui s'avèrent être parfois délicats, sont justement ceux qui sont abordés pendant les formations proposées par Proconseil. Des matières telles que l'administration, la communication, l'analyse et la prévision de la rentabilité, y sont également intégrées, étant des facteurs à prévoir pour assurer la bonne marche des affaires.

Enjeux et motivation

Mais est-ce réellement le rôle de la vulgarisation agricole de s'investir pour donner aux exploitants les clés de la mercatique? «Bien sûr puisque, comme je l'ai déjà mentionné, le commerce est un élément essentiel aux professionnels de la terre», revendique Aurélie Daiz-Racloz. On constate sur le terrain qu'il existe des besoins pour être bien armé dans ce domaine.»

Que ce soit donc grâce à une formation continue de longue ou de courte durée, diverses formules s'offrent aux praticiens des métiers de la terre. «Au début, les cours mis sur pied par Proconseil étaient uniquement destinés aux vignerons-encaveurs. En 2014 j'ai repris cela, et en deux ans, nous avons créé des formations qui rassemblent la vitiviniculture et l'agriculture.»

Outre cette réunification, le contenu a été étendu: «Désormais, nous couvrons tous les domaines clés de la commercialisation. Ces formations répondent clairement à un besoin.» Les retours qu'obtient la collaboratrice de Proconseil auprès des participants en sont la preuve. «Tous se montrent très positifs. Ils sont bien conscients qu'il faut «battre le fer pendant qu'il est chaud».

Les enseignements portant sur la commercialisation s'effectuent majoritairement d'abord à domicile, via une vidéo à visionner et un carnet de bord à remplir. Ensuite seulement, les professionnels sont réunis pour des échanges et des coachings personnalisés. «Dans la majorité des cas, les changements et déclins à mettre en œuvre s'opèrent déjà le jour du cours en présentiel», se réjouit la formatrice. Qui relève que les échanges entre participants, ainsi que les témoignages, sont très appréciés. «Ensuite, les professionnels ont tout en main pour relever les défis à venir. Ils sont motivés car conscients des enjeux.»

Proconseil

021 614 24 30

www.prometerre.ch



Vouloir écouler ses marchandises, c'est bien. Se plier aux règles entourant ces pratiques, c'est obligatoire. L'improvisation n'a donc pas sa place en la matière.

Boom de la vente directe

«La vente en ligne a explosé et nous avons vu de longues queues devant La Halle.» Responsable de la marque Terre Vaudoise, Suzanne Gabriel a travaillé dur, ces dernières semaines, pour répondre à la demande soudaine de consommateurs fuyant les grandes surfaces en raison du coronavirus. «Nous écouleons beaucoup de produits de base comme les pommes de terre, les carottes, les pommes, le lait ou les yogourts. Je salue d'ailleurs la solidarité de l'équipe, qui se serre les coudes et travaille dans des conditions difficiles.»

Suzanne Gabriel profite de cet intérêt pour faire passer des messages promouvant l'agriculture vaudoise. «Les clients réalisent qu'ils ont besoin de produits de proximité et qu'il est important de soutenir notre agriculture. Nous leur expliquons, par exemple, que nous payons un prix équitable aux paysans et pourquoi nous ne vendons pas

de bananes.» A tous les habitués des marchés en ville qui se tournent vers Terre Vaudoise, l'équipe conseille aussi de se rendre directement vers des producteurs qui disposent de marchés à la ferme.

En plus, une hotline permet aux Lausannois âgés ou à risque de commander leurs provisions chez Terre Vaudoise. Les frais de livraison, assurée par Vélo Cité, sont assumés par la Ville de Lausanne. «Nous avons établi un listing. Il permet à la paysanne qui répond au téléphone d'aiguiller les clients sur le choix des produits: tous n'ont pas internet», observe Suzanne Gabriel.

Dans la campagne vaudoise, les producteurs disposant d'un marché à la ferme constatent également une forte hausse des ventes. «Les gens veulent éviter les contacts et les déplacements, relève la responsable. J'espère qu'ils conserveront ce réflexe de proximité lorsque la situation sera revenue à la normale.» (CROC)

Couverture sociale Une enquête et des enseignements

Propos recueillis
par Céline Rochat

Comme le MAG l'avait annoncé, Prométerre a mené l'an passé une opération visant à connaître l'état de la couverture sociale des conjoint-e-s d'exploitant-e-s. Résultats commentés par Patrick Torti, directeur du Département assurances.

Face à un projet de politique agricole 2022+ qui entendait lier l'octroi des paiements directs à l'obligation d'une couverture sociale minimale des conjoint-e-s, Prométerre a voulu se forger une idée précise de la situation dans le canton de Vaud. Le deuxième semestre de l'année 2019 a été consacré à la récolte des résultats puis à leur analyse.

Patrick Torti, que cherchez-vous à comprendre avec l'enquête conjoint-e-s d'exploitant-e-s?

Nous avons voulu obtenir des données concrètes permettant de connaître le niveau de couverture d'assurance du conjoint dans le canton de Vaud. Pour cela, nous avons besoin de récolter des

Patrick Torti



Chef
du Département
assurances
de Prométerre

données car, bien que de nombreux chefs d'exploitation nous fassent confiance pour leurs produits d'assurance, ils ou elles demeurent libres de contracter des couvertures auprès de compagnies privées. Si nous avons également profité de l'occasion pour poser quelques questions au sujet du degré d'implication personnel, financier et formel du conjoint dans l'exploitation, le but n'était toutefois pas de faire le point sur le statut d'exploitante.

Quelles sont les grandes tendances qui se dégagent?

Comme pour tout sondage, les résultats doivent être interprétés avec circonspection: certaines questions ont pu être comprises de manière différente par les sondé-e-s. Ils renseignent donc sur une tendance, mais ne sont



© JULIA SCHWENTER AGRICULTURE.CH

La moitié des conjoint-e-s déclare être correctement assurée. Plus du quart n'en a point et le reste déclare ne pas connaître l'état de ses couvertures d'assurance. Ce constat a directement engendré des mesures au Département assurances de Prométerre.

aucunement une vérité coulée dans le marbre. Sans surprise, les conjoint-e-s sont majoritairement des femmes. On remarque aussi que l'agriculture suit la tendance sociétale: divorces, séparations, familles recomposées, naissance d'un enfant hors mariage ou encore homosexualité font désormais partie du paysage. Le cercle familial, au sens où il est connu et appliqué dans les structures de la FRV, devra évoluer dans un proche avenir pour tenir compte de cette diversité socio-structurelle. Ce travail de mue est en cours.

Les résultats ont-ils corroboré ce que vous imaginiez ?

Globalement oui. Cependant, alors que nous estimions que 30% des conjoint-e-s travaillent sur le domaine, ce sont 70% des personnes interrogées qui ont déclaré le faire. La plupart œuvrent dans l'administration et les ressources humaines, dans l'économie domestique et dans la production. Mais parallèlement, 63% des votant-e-s déclarent avoir une activité rémunérée en dehors de l'exploitation. L'étude nécessite d'être approfondie pour éclaircir ces chiffres.

Que dire de l'état des couvertures d'assurance ?

La moitié des conjoint-e-s déclare être correctement assurée, plus du quart indique n'avoir aucune couverture d'assurance et le reste n'a pas su répondre. Cette tendance générale montre

que trop de personnes ne sont pas suffisamment renseignées sur leur situation de couverture d'assurance.

Qu'en déduisez-vous ?

Cela nous interroge, car Prométerre dispose de tous les produits d'assurance pour faire face aux besoins de l'ensemble de la famille agricole, conjoint-e-s compris-e-s. De plus, nous restons en permanence attentifs à l'apparition de nouvelles nécessités, afin d'adapter notre offre. L'an passé, par exemple, nous avons ajouté un produit en matière de troisième pilier.

«Tous les produits nécessaires à la bonne couverture de la famille agricole existent chez nous. Nous renforçons le dispositif pour en faire bénéficier les agriculteurs vaudois»

Ainsi, qu'il s'agisse du risque de maladie, d'accident, d'invalidité, de décès, de vieillesse ou encore de tout ce qui a trait à la bonne couverture des risques de l'exploitation, de son matériel ou des personnes qui y travaillent, les possibilités de se prémunir contre les risques sont aujourd'hui complètes auprès de Prométerre. Si, malgré cela, il demeure des lacunes d'assurance, il est nécessaire de prendre des mesures pour y remédier.

Ces résultats vont-ils engendrer des actions de votre part ?

C'est en partie déjà fait. Premièrement, nous avons renforcé l'équipe des conseillers, afin de pouvoir, d'ici à quelques temps, assurer une visite au minimum tous les trois ans sur chaque exploitation vaudoise. Ensuite, nous allons profiter des riches synergies entre les unités de Prométerre: nous avons créé un formulaire que les conseillers de l'Office de crédit agricole (OCA) et de Fidasol remplissent avec les clients, afin de détecter d'éventuelles lacunes d'assurances. Enfin, il s'agit de renforcer la communication en lien avec le domaine des assurances. Le message sur les couvertures d'assurance doit être passé au maximum et je tiens à le répéter: nous n'avons pas attendu PA 22+ pour développer tous les produits nécessaires à la bonne couverture de l'ensemble de la famille agricole, conjoint-e-s compris-es. La palette de produits du Département assurances s'est enrichie avec le temps, au gré des besoins des exploitants et de l'entrée en vigueur des différentes législations. Tout existe déjà chez nous et c'est à nous de tout entreprendre pour en faire bénéficier les agriculteurs vaudois.

Renseignements

Inspecteurs-conseillers (FRV)
021 966 99 99
frv@prometerre.ch
www.prometerre.ch

Loi sur la chasse L'agriculture soutient la révision

Christian Aeberhard, Prométerre



Le peuple se prononcera sur la révision de la loi sur la chasse. Les organisations agricoles recommandent d'accepter cet objet, dont la votation, initialement prévue le 17 mai, a été reportée par la Confédération en raison du coronavirus.



La période de tir du sanglier a été élargie dans la révision de la loi sur la chasse.

© CCO/PIVABAY

Meilleure protection de la faune et mise à jour de l'encadrement de la chasse... Lors d'un prochain scrutin (la date du 17 mai initialement prévue a été repoussée), les Suisses se prononceront sur le révision de la loi sur la chasse, adoptée par le Parlement fédéral le 27 septembre dernier. Prométerre et Agora encouragent leurs membres et leurs familles à accepter ce texte qui permettra de disposer (enfin!) d'une possibilité légale et pragmatique de régulation des grands prédateurs. Les loups et leurs meutes, en forte expansion ces dernières années dans les régions de montagne, sont particulièrement concernés. La révision concerne aussi les sangliers dont la période légale de chasse a été élargie, sans limitation pour les bêtes de moins de deux ans hors des forêts.

Prométerre juge important de pouvoir agir efficacement en amont du développement des comportements «déviant» de la faune sauvage, lorsque la gravité des atteintes aux animaux de rente ou aux

cultures le justifie. Aux côtés d'Agora, elle invite celles et ceux qui le souhaitent à se mobiliser en faveur de cette révision et à contribuer activement à la campagne. Comme les manifestations publiques resteront durablement restreintes ou interdites ce printemps, les organisations professionnelles proposent aux agriculteurs de procéder à des affichages ou poses de panneaux dans l'espace privé visible de l'extérieur, soit dans les champs ou aux abords des fermes, un mois avant la votation. Du matériel sera disponible auprès des sociétés de chasse, dans toutes les régions du canton. Tout renseignement pour participer activement à cette campagne pourra être obtenu auprès du secrétariat d'Agora.

Renseignements

Agora
021 614 04 77
info@agora-romandie.ch
www.agora-romandie.ch

En image

Comment travaille l'agriculture concrètement aujourd'hui? Comment a-t-elle déjà fait évoluer ses pratiques? De mi-mars à ces derniers jours, une campagne d'information s'est déployée sur les grandes plateformes numériques de Suisse. Côté romand, et sous le pilotage de Prométerre, cette démarche d'information s'est faite à l'enseigne d'Agriculture-durable.ch — «Nous protégeons ce que nous aimons». (GNAP)



En bref

Ordonnances agricoles 2020
Prévues pour entrer en vigueur en 2021, une série de modifications touchant dix-huit ordonnances relatives à la politique agricole fédérale sont mises en consultation jusqu'au 10 mai. Certaines propositions visent à en simplifier quelque peu l'exécution - notamment pour les améliorations structurelles - ou à en préciser des points de détail. Le versement directement aux producteurs des suppléments laitiers (fabrication de fromages et non ensilage) fait par contre débat au sein de la profession. Concernant l'adaptation des régimes d'importation des légumes ou des produits BIO et d'autorisations des produits phytosanitaires (procédure de retrait alignée sur l'UE; interdiction de remise aux non-professionnels), il s'agit de modifications dignes d'être signalées. (CHA)

à l'usage des produits phytosanitaires en agriculture, et plus secondairement à celle de l'utilisation très variée et néanmoins assez répandue d'autres pesticides ou biocides dans les secteurs d'activité non agricole. En consultation jusqu'au 17 mai. (CHA)

Pas de lissage fiscal pour les agriculteurs

Le Parlement fédéral a liquidé une motion qui demandait au Conseil fédéral d'adapter les bases légales de la fiscalité pour permettre aux entreprises agricoles de constituer des provisions fiscales limitées dans le temps. Adoptée par le Conseil national en 2018, elle a été rejetée par le Conseil des Etats lors de la dernière session parlementaire. Elle visait à stabiliser de manière pluriannuelle les revenus agricoles, en grande partie influencés par les conditions naturelles et climatiques, très variables d'une année à l'autre. Cette disposition n'étant pas prévue pour d'autres secteurs, l'égalité de traitement fiscal a prévalu. (CHA)

COVID-19 et crédits

Au cas où la marche de l'entreprise agricole est entachée par la crise sanitaire actuelle, l'Office de crédit agricole (OCA) recommande de prendre contact avec son conseiller bancaire pour trouver un arrangement quant aux échéances des crédits des 31 mars et 30 juin 2020 (délai de paiement ou report d'échéance). De manière exceptionnelle, cette suspension d'amortissement (sur les prêts hypothécaires et sur les limites en compte courant) ne doit pas être validée par l'OCA. Concernant les crédits agricoles, il s'agit d'envoyer un courriel à oca@prometerre.ch mentionnant les nom, prénom, domicile et numéro de client, en demandant le report des échéances FIR, FPRNA et/ou FIA. A noter qu'il peut y avoir une restriction au niveau du FIA, compte tenu du cadre législatif en place. Conscients de la problématique, les conseils d'administration du FIA, du FIR et de l'OCA ont décidé de ces mesures urgentes et tiennent à exprimer leur compassion dans cette période difficile. (SCHE)

Réduire le risque de l'utilisation des pesticides

Dans le cadre de la suspension de ses travaux au sujet des initiatives Eau propre et Future 3.0, la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a mis en consultation un projet de modification de loi. Cette initiative parlementaire vise principalement à définir une «trajectoire de réduction» des risques liés

Événement

Sol Vaud tient ses oscarisés

Six ans de projet, un tiers des agriculteurs vaudois impliqués: cet engouement méritait bien une cérémonie de clôture, qui a couronné les plus assidus, le 30 janvier à Bournens.

Sol Vaud, ou comment apprendre à mieux préserver la fertilité des sols. De 2014 à 2019, Prométerre a coordonné cet ambitieux projet suivi par un millier de professionnels vaudois. Plus concrètement, il s'agissait, par exemple, de pratiquer le semis direct en mettant en terre de nouvelles cultures, sans labourer au préalable. Ce procédé limite des phénomènes de tassement ou d'érosion nuisibles à la biomasse, tout en réduisant le recours aux produits phytosanitaires.

La participation à Sol Vaud permettait de bénéficier d'un soutien financier, à condition de suivre des formations obligatoires. D'autres, bien que chaudement recommandées, étaient facultatives. C'est l'implication dans ces

apprentissages supplémentaires que Prométerre a soulignée, en récompensant les agriculteurs qui y ont été les plus assidus; les meilleurs en ont suivi une trentaine! Le classement général a distingué quatorze personnes, en tête desquelles figure Éric Monnet (Échandens). Des mentions spéciales ont été attribuées à Jacky Bussy (Pampigny, durabilité), Christian Forestier (Thierrens, diffusion du savoir), Gaëtan Wagnières (Vuitebœuf, curiosité), Christian Streit (Aubonne, innovation), Mike Humbert (Marchissy, nouvelle génération) et Pascal Agassis (Bavois, engagement). Jean-Daniel Etter, conseiller de Proconseil, a reçu un diplôme d'expert en agriculture de conservation.

Cette soirée de remise des «oscarisés» l'a montré: Sol Vaud était une expérience non seulement technique, mais aussi humaine grâce aux échanges fructueux entretenus entre professionnels durant tout le projet.



Christian Streit, prix de l'innovation.



Jacky Bussy, prix de la durabilité.



Mike Humbert, prix nouvelle génération.



Laurence Schaffner (Mandaterre), Jean-Daniel Etter et Edouard Cholley (Proconseil).

SMS, MMS...

Swiss Expo • Après de nombreuses années à Lausanne, Swiss Expo a déménagé en janvier à Palexpo Genève. Prométerre en a profité pour revoir complètement son concept de stand, plus spacieux et convivial, dans un espace réunissant d'autres organisations agricoles et où la vulgarisation sur la protection des plantes occupait une place centrale. Une belle occasion d'engager des contacts fructueux avec les professionnels de la terre. (GNAP) **Portes ouvertes à la ferme** • Dans un contexte sociétal à grands enjeux politiques pour l'agriculture, chaque occasion d'expliquer le travail d'agriculteur-trice est précieuse. La journée Portes ouvertes à la ferme du dimanche 7 juin en est une — si le contexte sanitaire alors le permet. Pas besoin d'envisager de gros moyens: il peut par exemple être pertinent de se fixer un message précis, un type d'activité, une spécialité maison à mettre en avant. Prométerre encourage les exploitant-e-s à participer: il est plus important que jamais de saisir toute opportunité de dialogue avec la population. Inscriptions encore possibles. (GNAP) **Ecole à la ferme** • «Certain-e-s prestataires font preuve de créativité et conservent néanmoins le lien avec les enseignant-e-s et leurs élèves, inscrits à la journée à la ferme», se réjouit Andréa Bory, responsable de l'Ecole à la ferme pour le canton de Vaud. Les accueils étant actuellement impossibles, une exploitante filme par exemple la couveuse des poussins pour que les enfants puissent suivre l'éclosion des œufs. «Ainsi, ils les connaîtront après le confinement, en espérant que ce soit encore avant l'été», relève Andréa Bory. Egalement présidente d'Agriviva, elle se soucie de la reprise. «On craint que certains renoncent aux stages pour rattraper le retard dû à la fermeture des écoles. Mais au vu de l'ampleur des activités à la ferme en mai/juin, la présence de stagiaires serait un plus non seulement pour les agriculteurs, mais également pour les découvertes des jeunes.» (CROC)



Vous êtes conseillère agricole à Yverdon et, depuis le 1^{er} décembre 2019, responsable gestion. Quelles sont vos missions?

En tant que conseillère, j'accompagne les exploitants dans la conduite de leur exploitation, notamment en terme de gestion économique, financière et de stratégie de développement. Concrètement, j'aide à la réalisation de leur budget, j'analyse leur comptabilité, je conseille en matière de

Un café avec... Aude Kunz, conseillère agricole et responsable gestion, Proconseil

paiements directs. La mission clé de la fonction de responsable, c'est la coordination: entre les collègues, mais aussi avec la direction et les autres filiales. Le choix des outils méthodologiques tient également une place importante.

Quel est votre plus grand défi ?

La réussite de cette coordination entre tous les intervenants: c'est une priorité pour que l'on puisse travailler tous ensemble, car tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin! J'estime aussi qu'il est indispensable

de garder un lien concret avec l'agriculture et sa réalité: je me fais un point d'honneur de continuer à mettre la main à la pâte.

Et votre plus grande fierté?

Ma satisfaction, c'est celle des autres: que les collaborateurs soient contents des instruments qu'on leur met à disposition est important pour moi. Pour cela, il est aussi indispensable qu'ils notifient ce qui ne fonctionne pas, et je suis fière qu'ils aient à cœur d'améliorer le quotidien. En tant que responsable, c'est une belle

récompense de savoir que l'on peut compter sur ses collègues.

Quel souhait peut-on vous formuler pour la suite ?

Surtout de garder la flamme, qui me rend heureuse chaque matin de me lever pour aller travailler.

Avez-vous une devise qui vous anime?

«Faire ce que tu aimes, c'est la liberté. Aimer ce que tu fais, c'est le bonheur»: voilà qui résume bien notre quotidien dans le milieu agricole. (MERJ)